

De Wolf, l'homme-charnière du Kazakhgate Pourquoi il sera difficile de déloger De Decker du maïorat d'Uccle



La Libre Belgique* - 05 Mai 2017

Page 8

* La Libre Belgique Bruxelles, La Libre Belgique Hainaut, La Libre Belgique édition nationale, La Libre Belgique Brabant Wallon, La Libre Belgique Liège

Le Kazakhgate a aiguisé les appétits à Uccle. Dans cette commune cossue du sud de la capitale, les manœuvres ont démarré depuis qu'un consensus est intervenu dans les rangs libéraux : laminé, Armand De Decker ne pourra plus briguer le mayorat de sa commune en 2018. "La Libre" en faisait état jeudi, la forme de déni dont il fait preuve renforce le malaise que sa situation suscite au sein de sa propre formation. Si, après un long congé maladie, Armand De Decker est revenu occuper son siège de bourgmestre, comme celui de député régional, les jeux s'ouvrent et les mouvements s'enclenchent autour de lui.

Deux personnalités libérales ne cachent plus leurs ambitions. Le premier échevin Marc Cools estime que sa longue expérience à l'échelon communal lui permettra de rassembler. Il est encore loin du compte mais cette soif de pouvoir explique la colère qu'il a manifestée lorsque Boris Dillière, échevin des Finances et rival assumé, a organisé une réunion de la section locale, qu'il préside depuis peu, pour envisager la procédure à mettre en œuvre pour désigner la tête de liste pour les prochaines élections.

Reynders au balcon

Armand De Decker et Marc Cools, retenus ce jour-là par leur mandat dans l'intercommunale Brutélé, n'avaient pu assister à la réunion. Marc Cools n'est lui-même pas en reste puisque sa pétition lancée contre le cumul député-échevin est interprétée comme une attaque contre Boris Dillière, député bruxellois et parfois pressenti pour prendre le leadership du MR au niveau régional.

Sur ce petit duel, plane le spectre de Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères, chef de la régionale bruxelloise du MR, chef de groupe au conseil communal et dont les intentions locales sont toujours insondables. Lui-même éclaboussé par le Kazakhgate, il n'a aucune raison de quitter le balcon ucclois auquel il est accoudé depuis 2012.

Les ingrédients d'une guerre de succession sont donc en train de se réunir dans cette commune de 80 000 habitants. Ceci devrait favoriser le maintien d'Armand De Decker à son poste mayoral jusqu'au terme de son mandat. Si nombre de politiques réclament du MR un geste fort à son égard, le parti de la Toison d'Or peut difficilement aller plus loin. Le "bel Armand" a été démis de ses fonctions politiques au sein du parti mais personne ne peut théoriquement le contraindre à démissionner comme bourgmestre. Ce scénario – vécu par le PS à Ans avec Stéphane Moreau – lancerait une campagne interne entre Marc Cools et Boris Dillière (au minimum) qui devra se solder par un vote du conseil communal afin de nommer un nouveau bourgmestre. L'opération nécessite une double majorité : au sein du groupe de la majorité MR-Défi-CDH et au sein du conseil. Opération risquée : elle pourrait lancer une bataille d'ego de nature à ternir la fin de la législature communale et mettre la majorité en danger.

Majorité alternative

Pour éviter ce scénario, le collège ucclois pourrait se contenter d'ôter à Armand De Decker ses compétences de bourgmestre. Mais cette humiliation supplémentaire pour un personnage à qui beaucoup doivent leur poste à Uccle pourrait aussi s'avérer dangereuse. Le MR détient une majorité absolue au conseil communal d'Uccle : 21 sièges sur 42 associés depuis 2012 aux 5 sièges de Défi et aux trois sièges du CDH emmenés par la ministre bruxelloise Céline Fremault. Un De Decker amer jouant contre son camp n'est donc pas souhaitable pour le MR qui perdrait sa majorité absolue. D'autant que les forces politiques uccloises de l'opposition (Ecolo et PS) spéculent déjà sur la fin de cette majorité absolue. Les écologistes ont commencé à approcher les partenaires du MR à la commune, a appris "La Libre". L'exclusion des libéraux est donc envisageable. Et envisagée pour 2018 alors que le MR va perdre les quelque 5 700 voix de son poids lourd. Celles d'un certain Armand De Decker. Mathieu Colleyn

Le tandem De Decker-Reynders a longtemps fait la pluie et le beau temps à Uccle.

Mathieu Colleyn

Copyright © 2017 IPM. Tous droits réservés